

■ **FONDATION JEAN ARMAND SUNIER POUR LA FORMATION D'ORPHELINS**, à Fribourg, Boulevard de Pérolles 1, c/o Me Jean-Ludovic Hartmann. Nouvelle fondation régie par les articles 80 et ss du CGS. Acte constitutif et statuts du 22.03.2002. But: fournir en Suisse, plus particulièrement dans le Canton de Fribourg, à des jeunes orphelins des moyens financiers leur permettant d'acquérir une formation professionnelle, en particulier sous forme d'apprentissage. Conseil de fondation: Sunier Jean Armand, de Genève et Nods, à Villars-sur-Glâne, président, et Sunier Jean, de Genève et Nods, à Cologny, vice-président, tous deux avec signature collective à deux. Hartmann Jean-Ludovic, de Fribourg et Villars-sur-Glâne, à Fribourg, secrétaire, Brunner-Sunier Anne, de Zürich, à Zürich, membre du conseil, et Toletti Robert, de Genève, à Genolier, membre du conseil, tous trois avec signature collective à deux avec le président ou le vice-président.

Journal no 1151 du 06.06.2002
(00507290 / CH-217.1.001.636-3)